



HEXO Corp

États financiers consolidés intermédiaires résumés

**Trimestres et périodes de neuf mois clos les
30 avril 2021 et 2020**

Table des matières

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière.....	1
États consolidés intermédiaires résumés des résultats et du résultat global.....	2
États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres.....	3
Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie.....	4
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	
1. Description de l'entreprise	5
2. Mode de présentation.....	5
3. Nouvelles méthodes et prises de position comptables	5
4. Trésorerie soumise à restrictions	6
5. Taxes à la consommation à recouvrer et autres débiteurs.....	6
6. Stocks.....	6
7. Actifs biologiques.....	7
8. Participations dans des entreprises associées et coentreprises	8
9. Placements à long terme	8
10. Immobilisations corporelles	9
11. Immobilisations incorporelles	10
12. Montant à recevoir au titre d'une débenture convertible	10
13. Passif lié aux bons de souscription	10
14. Débentures convertibles.....	11
15. Obligations locatives.....	12
16. Emprunt à terme	12
17. Capital social.....	13
18. Bons de souscription d'actions ordinaires	14
19. Rémunération à base d'actions	15
20. Perte nette par action.....	16
21. Instruments financiers	17
22. Charges d'exploitation par catégorie.....	18
23. Autres produits et pertes.....	19
24. Informations à fournir relativement aux parties liées	20
25. Gestion du capital.....	20
26. Engagements et éventualités	21
27. Juste valeur des instruments financiers.....	22
28. Participation ne donnant pas le contrôle	23
29. Produits tirés de la vente de marchandises	23
30. Information sectorielle	24
31. Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	24
32. Information correspondante	24
33. Impôts sur le résultat.....	25
34. Événements postérieurs à la date de clôture	25

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Aux	Note	30 avril 2021	31 juillet 2020
Actifs		\$	\$
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		81 038	184 173
Trésorerie soumise à restrictions	4	32 551	8 261
Créances clients		19 049	19 426
Taxes à la consommation à recouvrer et autres débiteurs	5	10 202	16 733
Charges payées d'avance		4 386	4 606
Stocks	6	95 223	64 933
Actifs biologiques	7	9 222	7 571
		251 671	305 703
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	10	280 183	285 366
Immobilisations incorporelles	11	16 412	16 008
Montant à recevoir au titre d'une débenture convertible	12	20 246	—
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	8	73 379	76 306
Créances locatives		3 795	3 865
Licence et redevances payées d'avance		—	1 020
Placements à long terme	9	4 402	3 209
Charges payées d'avance		3 101	1 392
		653 189	692 869
Passifs			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		42 968	32 451
Droits d'accise à payer		4 315	7 121
Passifs liés aux bons de souscription	13	13 037	3 450
Obligation locative	15	4 659	4 772
Emprunt à terme	16	—	29 930
Contrats déficitaires	26	4 763	4 763
		69 742	82 487
Passifs non courants			
Obligation locative	15	22 566	24 344
Débentures convertibles	14	31 951	28 969
Autres passifs à long terme		1 805	393
		126 064	136 193
Capitaux propres			
Capital social	17	1 031 525	1 023 788
Réserve pour paiements fondés sur des actions	19	66 381	65 746
Réserve pour bons de souscription	18	93 429	95 617
Surplus d'apport		37 386	27 377
Déficit cumulé		(704 978)	(659 231)
Cumul des autres éléments du résultat global		3	—
Participation ne donnant pas le contrôle	28	3 379	3 379
		527 125	556 676
		653 189	692 869

Engagements et éventualités (note 26)

Événements postérieurs à la date de clôture (note 34)

Approuvé par le conseil d'administration,

/signé/ Jason Ewart, administrateur

/signé/ Michael Munzar, administrateur

États consolidés intermédiaires résumés des résultats et du résultat global

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	Pour les trimestres clos les		Pour les périodes de neuf mois closes les	
		30 avril 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
Produits tirés de la vente de marchandises	29	33 082	30 895	120 059	74 009
Droits d'accise		(10 482)	(8 817)	(35 219)	(20 516)
Produits nets tirés de la vente de marchandises		22 600	22 078	84 840	53 493
Produits complémentaires		60	54	168	145
Produits nets		22 660	22 132	85 008	53 638
Coût des marchandises vendues	6, 22	18 281	13 530	57 391	76 914
Profit brut (perte brute) avant ajustements de la juste valeur		4 379	8 602	27 617	(23 276)
Montants de la juste valeur réalisée inclus dans les stocks vendus	6	6 426	9 251	17 619	21 362
Profit latent découlant des variations de la juste valeur des actifs biologiques	7	(10 863)	(6 379)	(35 616)	(21 378)
Profit brut (perte brute)		8 816	5 730	45 614	(23 260)
Charges d'exploitation					
Frais de vente, frais généraux et administratifs	22	14 822	11 238	39 039	40 833
Marketing et promotion		2 452	2 131	6 682	9 621
Rémunération à base d'actions	22	2 715	6 171	10 904	22 237
Recherche et développement		730	1 017	2 901	3 962
Amortissement des immobilisations corporelles	10	1 612	1 566	4 369	4 890
Amortissement des immobilisations incorporelles	11	371	341	1 043	3 690
Frais de restructuration		336	865	1 721	4 846
Perte de valeur des immobilisations corporelles	10	16	220	881	33 004
Perte de valeur des immobilisations incorporelles	11	—	—	—	106 189
Perte de valeur du goodwill		—	—	—	111 877
Comptabilisation d'un contrat déficitaire		—	—	—	3 000
Cession d'actifs à long terme		—	—	1 294	—
Perte (profit) à la cession d'immobilisations corporelles		(19)	3 237	45	3 734
Coûts d'acquisition et de transaction		1 871	—	2 307	—
		24 906	26 786	71 186	347 883
Perte d'exploitation		(16 090)	(21 056)	(25 572)	(371 143)
Produits financiers (charges financières), montant net	23	(2 947)	(2 926)	(7 311)	(6 073)
Produits (charges) hors exploitation, montant net	23	(1 674)	4 463	(12 864)	(6 717)
Perte et résultat global attribuables aux actionnaires avant impôts		(20 711)	(19 519)	(45 747)	(383 933)
Recouvrements d'impôts		—	—	—	6 023
Autres éléments du résultat global					
Conversion de devises		3	—	3	—
Perte nette et résultat global		(20 708)	(19 519)	(45 744)	(377 910)
Résultat global attribuable à ce qui suit :					
Actionnaires de HEXO Corp		(20 708)	(19 519)	(45 744)	(377 910)
Participation ne donnant pas le contrôle		—	—	—	—
		(20 708)	(19 519)	(45 744)	(377 910)
Perte nette par action, de base et diluée		(0,17)	(0,26)	(0,38)	(5,56)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation					
De base et dilué	20	122 397 731	73 852 844	121 749 456	67 936 412

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Note	Nombre d'actions ordinaires	Capital social	Réserve pour paiements fondés sur des actions	Réserve pour bons de souscription	Surplus d'apport	Participation ne donnant pas le contrôle	Autres éléments du résultat global	Déficit cumulé	Capitaux propres
Pour les périodes de neuf mois closes										
Solde au 31 juillet 2019		64 245 438	799 706	40 315	60 433	–	1 000	–	(112 742)	788 712
Placement par prise ferme d'avril 2020		14 950 000	25 864	–	20 182	–	–	–	–	46 046
Placement privé de 70 M\$ – Débentures convertibles non garanties		–	–	–	–	23 902	–	–	–	23 902
Placement inscrit de 25 M\$ US		3 742 516	26 782	–	–	–	–	–	–	26 782
Placement inscrit de 20 M\$ US		2 994 012	22 323	–	–	–	–	–	–	22 323
Frais d'émission		–	(5 570)	–	–	(27)	–	–	–	(5 597)
Expiration de bons de souscription		–	–	–	(7 141)	7 141	–	–	–	–
Exercice de bons de souscription		17 856	177	–	–	–	–	–	–	177
Exercice d'options sur actions	19	29 133	223	(88)	–	–	–	–	–	135
Expiration d'options sur actions		–	–	(312)	–	312	–	–	–	–
Paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres	19, 22	–	–	27 326	–	–	–	–	–	27 326
Perte nette et résultat global		–	–	–	–	–	–	–	(377 910)	(377 910)
Solde au 30 avril 2020		85 978 955	869 505	67 241	73 474	31 328	1 000	–	(490 652)	551 896
Solde au 31 juillet 2020		120 616 441	1 023 788	65 746	95 617	27 377	3 379	–	(659 231)	556 676
Placement au cours du marché de juin 2020	17	244 875	–	–	–	–	–	–	–	–
Frais d'émission		–	(192)	–	–	–	–	–	–	(192)
Exercice d'options sur actions	19	82 083	499	(195)	–	–	–	–	–	304
Expiration d'options sur actions		–	–	(9 507)	–	9 507	–	–	–	–
Exercice de bons de souscription		1 522 139	7 430	–	(2 188)	131	–	–	–	5 373
Expiration de bons de souscription		–	–	–	–	–	–	–	–	–
Paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres	19, 22	–	–	10 337	–	–	–	–	–	10 337
Autres éléments du résultat global		–	–	–	–	–	–	3	–	3
Participation ne donnant pas le contrôle	28	–	–	–	–	371	–	–	–	371
Perte nette et résultat global		–	–	–	–	–	–	–	(45 747)	(45 747)
Solde au 30 avril 2021		122 465 538	1 031 525	66 381	93 429	37 386	3 379	3	(704 978)	527 125

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Pour les périodes de neuf mois closes les	Note	30 avril 2021	30 avril 2020
Activités d'exploitation		\$	\$
Perte nette totale		(45 744)	(377 910)
Éléments sans effet sur la trésorerie	31	24 102	343 929
Variation des éléments du fonds de roulement d'exploitation hors trésorerie	31	4 804	(59 650)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation		(16 838)	(93 631)
Activités de financement			
Émission d'actions ordinaires		883	104 748
Frais d'émission		(192)	(5 773)
Produit de l'exercice d'options sur actions	19	304	135
Produit de l'exercice de bons de souscription	18	5 373	71
Remboursement d'un emprunt à terme	16	(30 625)	(2 625)
Paiements de loyers	15	(3 476)	(3 196)
Émission de débentures convertibles non garanties	14	–	70 000
Paiement d'intérêts sur les débentures convertibles non garanties	14	(2 409)	(1 804)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement		(30 142)	161 556
Activités d'investissement			
Règlement de placements à court terme		–	24 726
Produit de la vente de placements		–	8 258
Trésorerie soumise à restrictions	4	(24 290)	4 967
Montant à recevoir au titre d'une débenture convertible	12	(19 500)	–
Produit de la vente d'immobilisations corporelles		102	716
Acquisition d'immobilisations corporelles		(8 045)	(95 998)
Achat d'immobilisations incorporelles		(1 447)	(617)
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	8	(2 975)	(29 220)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement		(56 155)	(87 168)
Sorties de trésorerie		(103 135)	(19 243)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		184 173	113 568
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période		81 038	94 325

Se reporter à la note 31 pour obtenir de l'information supplémentaire sur les flux de trésorerie.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 avril 2021 et 2020

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire)

1. Description de l'entreprise

HEXO Corp (la « Société ») est une société par actions ouverte qui a été constituée en Ontario. HEXO est autorisée à produire et à vendre du cannabis et des produits de cannabis en vertu de la *Loi sur le cannabis*. Son siège social est situé au 3000, Solandt Road, Ottawa, Canada. Les actions ordinaires de la Société se négocient à la cote de la Bourse de Toronto (la « TSX ») et à celle de la New York Stock Exchange (la « NYSE ») sous le symbole « HEXO ».

COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'épidémie de COVID-19 avait atteint le stade de pandémie. En réponse à la pandémie, les autorités gouvernementales du Canada et d'autres pays ont émis des recommandations et pris des mesures afin de limiter la propagation du virus, notamment des restrictions sur les déplacements, la fermeture des frontières, la fermeture des entreprises non essentielles, des quarantaines, l'isolement volontaire, le confinement sur place et la distanciation sociale. Ces mesures font l'objet d'un suivi constant et ont été modifiées par les autorités gouvernementales canadiennes compétentes et étaient toujours en vigueur au 30 avril 2021. La production et la vente de cannabis au Canada étaient considérées comme un service essentiel tout au long du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 avril 2021.

La Société assure un suivi régulier de l'incidence de la pandémie sur l'ensemble de ses activités et, au 30 avril 2021, nous n'avons observé aucun changement important à cet égard.

2. Mode de présentation

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés (les « états financiers consolidés intermédiaires ») ont été établis conformément à l'International Accounting Standard 34 *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 ») et selon des méthodes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board et l'IFRS Interpretations Committee (« IFRS »). Ils ne contiennent pas toutes les informations requises dans les états financiers consolidés annuels et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels modifiés et retraités de la Société pour l'exercice clos le 31 juillet 2020, préparés selon les IFRS.

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été dressés selon les mêmes méthodes comptables que celles indiquées dans les états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 juillet 2020.

La publication de ces états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée et autorisée par le conseil d'administration le 14 juin 2021.

3. Nouvelles méthodes et prises de position comptables

Nouvelle méthode comptable

ASSURANCE CAPTIVE

La couverture d'assurance pour les administrateurs et dirigeants de la Société a été garantie par le biais d'un programme de compte captif (le « programme de compte captif »). Le programme de compte captif est entré en vigueur au moyen de la conclusion d'une convention de participation avec un assureur inscrit aux fins de la détention et de la gestion des fonds de couverture de la Société par l'intermédiaire d'un compte de catégorie distinct (le « compte captif »). La Société applique IFRS 10 *États financiers consolidés* lorsqu'elle évalue le contrôle à l'égard du compte captif. La méthode comptable qu'emploie la Société consiste à consolider le compte captif. À l'heure actuelle, les fonds du programme de compte captif sont détenus à titre de trésorerie dans le compte captif et pourraient ultérieurement être réinvestis dans des placements à court terme ou des titres négociables. Comme les fonds ne peuvent être transférés à d'autres parties du groupe sans préavis de six mois, ils sont présentés à titre de trésorerie soumise à restrictions. La Société comptabilise les profits et les pertes liés aux intérêts, au change ou aux ajustements de la juste valeur de marché dans l'état des résultats et du résultat global.

Nouvelle prise de position comptable non encore entrée en vigueur

MODIFICATIONS À IAS 37 : CONTRATS DÉFICITAIRES ET COÛTS D'EXÉCUTION DES CONTRATS

La modification précise que le « coût d'exécution » d'un contrat comprend les « coûts directement liés au contrat ». Les coûts liés directement à un contrat consistent à la fois en des coûts marginaux liés à l'exécution de ce contrat et en une répartition d'autres coûts qui se rapportent directement à l'exécution des contrats. La modification s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022 et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

4. Trésorerie soumise à restrictions

	30 avril 2021	31 juillet 2020
	\$	\$
Compte de réserve au titre du service de la dette – emprunt à terme (note 16)	-	8 191
Lettres de crédit, sûretés et garanties d'achat	2 552	70
Assurance captive	29 999	–
Total	32 551	8 261

5. Taxes à la consommation à recouvrer et autres débiteurs

	30 avril 2021	31 juillet 2020
	\$	\$
Taxes à la consommation à recouvrer	3 167	12 821
Créances locatives – partie courante ¹	630	630
Autres débiteurs	6 405	3 282
Total	10 202	16 733

¹ Créance locative liée à un contrat de location-acquisition conclu avec une partie liée à Truss Limited Partnership (note 24).

6. Stocks

Au 30 avril 2021			
	Coût inscrit à l'actif	Ajustement de la juste valeur des actifs biologiques	Total
Cannabis séché	46 707 \$	28 309 \$	75 016 \$
Cannabis séché acheté	1 666	–	1 666
Extraits	10 688	96	10 784
Extraits achetés	856	–	856
Distillat dérivé du chanvre	49	–	49
Emballage et fournitures	6 852	–	6 852
	66 818 \$	28 405 \$	95 223 \$

Au 31 juillet 2020			
	Coût inscrit à l'actif	Ajustement de la juste valeur des actifs biologiques	Total
Cannabis séché	29 702 \$	16 981 \$	46 683 \$
Cannabis séché acheté	1 956	–	1 956
Extraits	4 828	385	5 213
Extraits achetés	5 977	–	5 977
Distillat dérivé du chanvre	566	–	566
Emballage et fournitures	4 538	–	4 538
	47 567 \$	17 366 \$	64 933 \$

Les coûts inscrits à l'actif liés aux stocks passés en charges et inclus dans le coût des marchandises vendues s'établissaient respectivement à 17 654 \$ et à 57 934 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 avril 2021 (respectivement 13 349 \$ et 34 765 \$ au 30 avril 2020). Le profit latent découlant des variations de la juste valeur des actifs biologiques inclus dans l'état consolidé des résultats pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 avril 2021 s'est établi respectivement à 10 863 \$ et 35 616 \$ (6 379 \$ et 21 378 \$ au 30 avril 2020). Les montants de la juste valeur réalisée inclus dans les stocks vendus à l'état consolidé des résultats se sont établis respectivement à 6 426 \$ et 17 619 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 avril 2021 (9 251 \$ et 21 362 \$ au 30 avril 2020). Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 avril 2021, la Société a repris certaines dépréciations des stocks de périodes précédentes pour des montants respectifs de néant et de 1 543 \$ (néant et néant au 30 avril 2020) comptabilisés dans le coût des marchandises vendues à l'état consolidé des résultats et des montants respectifs de néant et de 688 \$ (néant et néant au 30 avril 2020) au titre de la juste valeur inclus dans les stocks vendus.

La rémunération à base d'actions totale incorporée aux stocks pour la période de neuf mois close le 30 avril 2021 s'est établie à 1 283 \$ (5 089 \$ au 30 avril 2020). Le total des amortissements incorporés aux stocks pour la période de neuf mois close le 30 avril 2021 s'est établi à 10 850 \$ (8 221 \$ au 30 avril 2020).

7. Actifs biologiques

Les actifs biologiques de la Société sont composés de plants de cannabis, tout au long de leur cycle de croissance, soit à partir des plants mères, puis aux étapes des semis, de l'état végétatif, de la floraison. Les variations de la valeur comptable des actifs biologiques se présentent comme suit :

	Période de neuf mois close le 30 avril 2021	Exercice clos le 31 juillet 2020
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	7 571	7 371
Coûts de production inscrits à l'actif	23 819	38 638
Augmentation nette de la juste valeur attribuable à la transformation biologique et estimations	35 616	29 356
Actifs transférés dans les stocks au moment de la récolte	(57 784)	(67 131)
Cession d'actifs biologiques	–	(663)
Solde à la clôture de la période	9 222	7 571

L'évaluation des actifs biologiques repose sur une approche par le résultat (niveau 3), selon laquelle la juste valeur au moment de la récolte est estimée en fonction des prix de vente diminués des coûts de vente. Pour ce qui est des actifs biologiques en cours de production, la juste valeur au moment de la récolte est ajustée selon le stade de croissance à la date de clôture.

Les principales estimations utilisées pour déterminer la juste valeur des plants de cannabis sont les suivantes :

- le rendement par plant;
- le pourcentage du stade de croissance, estimé en tant que coûts engagés par rapport au coût total; ce pourcentage est ensuite appliqué à la juste valeur totale estimée par gramme (déduction faite des coûts de commande) pour obtenir la juste valeur en cours des actifs biologiques estimatifs n'ayant pas encore été récoltés;
- le pourcentage des coûts engagés pour chacun des stades de croissance du plant;
- le prix de vente par gramme évalué à la juste valeur, diminué du coût d'achèvement et du coût de vente;
- la destruction et les pertes de plants pendant la récolte et la transformation.

Les données non observables importantes relevées par la direction, leur intervalle de valeur et l'analyse de la sensibilité sont présentés dans le tableau ci-après.

Données non observables	Valeur des données		Une augmentation ou une diminution de 5 % de la donnée non observable indiquée donnerait lieu à une variation de la juste valeur d'environ	
	30 avril 2021	31 juillet 2020	30 avril 2021	31 juillet 2020
Prix de vente moyen pondéré Obtenu d'après les prix de vente au détail réels par produit, en fonction du rendement attendu par plant (fleurs et retailles).	2,81 \$ le gramme de cannabis séché	3,23 \$ le gramme de cannabis séché	746 \$	550 \$
Rendement par plant Obtenu d'après les résultats historiques du cycle de récolte par souche.	De 80 à 113 grammes par plant	De 46 à 135 grammes par plant	746 \$	376 \$
Stade de croissance Déterminé à partir de l'estimation de l'état d'avancement dans le cycle de récolte.	Avancement moyen de 50 %	Avancement moyen de 43 %	460 \$	376 \$
Pertes Obtenues d'après l'estimation de l'enlèvement prévu et des pertes naturelles subies durant le cycle de récolte et de production.	De 0 % à 21 % selon le stade du cycle de récolte	De 0 % à 21 % selon le stade du cycle de récolte	Aucune variation importante	Aucune variation importante

8. Participations dans des entreprises associées et coentreprises

	Période de neuf mois close le 30 avril 2021			Exercice clos le 31 juillet 2020		
	Truss LP	Autres	Total	Truss LP	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde d'ouverture	74 966	1 340	76 306	51 786	1 063	52 849
Apports en capital liés au placement	2 975	—	2 975	29 155	1 231	30 386
Coûts de transaction inscrits à l'actif	—	—	—	—	109	109
Quote-part de la (perte nette)	(5 638)	(264)	(5 902)	(5 975)	(356)	(6 331)
Dépréciation	—	—	—	—	(707)	(707)
Solde de clôture	72 303	1 076	73 379	74 966	1 340	76 306

Truss LP

Truss Limited Partnership (« Truss LP ») est un partenariat conclu par la Société et Molson Coors Canada (le « partenaire ») et une entité indépendante constituée au Canada, qui compte son propre conseil d'administration et une équipe de gestion indépendante. Le partenaire détient 57 500 actions ordinaires, soit une participation donnant le contrôle de 57,5 % dans Truss. La Société détient 42 500 actions ordinaires, représentant la participation restante de 42,5 %. Truss est une société en commandite à capital fermé dont les principales activités consistent à saisir les occasions de mettre au point des boissons non alcoolisées infusées au cannabis (note 24). Au cours de la période de neuf mois close le 30 avril 2021, la Société a versé un apport en capital additionnel de 2 975 \$ à Truss, tel que stipulé dans la convention d'actionnariat.

9. Placements à long terme

	Unités	Juste valeur au 31 juillet 2020	Désinves- tissement	Variation de la juste valeur	Juste valeur au 30 avril 2021
		\$	\$	\$	\$
Placements de niveau 1					
Fire & Flower Inc. – actions ordinaires	1 319 377	1 292	—	171	1 463
Inner Spirit – actions ordinaires	8 994 500	1 260	—	1 033	2 293
Autres placements à long terme	s.o.	517	(11)	—	506
Placements de niveau 3					
Segra International Corp.	400 000	140	—	—	140
Total		3 209	(11)	1 204	4 402

10. Immobilisations corporelles

Coût	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Matériel de culture et de production	Mobilier, ordinateurs, véhicules et matériel	Construction en cours	Actifs au titre des droits d'utilisation	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 31 juillet 2019	5 339	150 834	627	42 029	10 368	57 550	–	266 747
Entrées	–	24 432	1 395	14 969	9 404	66 246	24 405	140 851
Cessions	(3 683)	(18 260)	–	(13 402)	(909)	(5 428)	–	(41 682)
Transferts	–	7 943	22 417	(10 135)	8	(20 233)	–	–
Au 31 juillet 2020	1 656	164 949	24 439	33 461	18 871	98 135	24 405	365 916
Entrées	–	873	63	2 014	234	7 978	–	11 162
Cessions	–	(5)	–	(51)	–	–	(1 055)	(1 111)
Transferts	–	3 929	15 685	764	888	(21 089)	–	177
Au 30 avril 2021	1 656	169 746	40 187	36 188	19 993	85 024	23 350	376 144

Cumul de l'amortissement et dépréciation

Au 31 juillet 2019	–	4 392	130	2 216	1 216	–	–	7 954
Amortissement	–	7 395	879	3 702	3 562	–	2 522	18 060
Transferts	–	–	–	271	(271)	–	–	–
Cessions	–	(17 081)	–	(7 435)	(366)	–	–	(24 882)
Perte de valeur	307	19 006	–	9 937	–	48 990	1 178	79 418
Au 31 juillet 2020	307	13 712	1 009	8 691	4 141	48 990	3 700	80 550
Amortissement	–	5 529	1 525	3 481	2 865	–	1 819	15 219
Transferts	–	454	(16)	27	(190)	–	–	275
Cessions	–	–	–	–	–	–	(964)	(964)
Perte de valeur	–	–	85	(20)	61	(6)	761	881
Au 30 avril 2021	307	19 695	2 603	12 179	6 877	48 984	5 316	95 961

Valeur comptable nette

Au 31 juillet 2019	5 339	146 442	497	39 813	9 152	57 550	–	258 793
Au 31 juillet 2020	1 349	151 237	23 430	24 770	14 730	49 145	20 705	285 366
Au 30 avril 2021	1 349	150 051	37 584	24 009	13 116	36 040	18 034	280 183

Pour la période de neuf mois close le 30 avril 2021, la Société a inscrit à l'actif un amortissement de 10 850 \$ dans les stocks (11 988 \$ au 31 juillet 2020). Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 avril 2021, l'amortissement passé en charges dans l'état consolidé des résultats et du résultat global s'établissait respectivement à 1 612 \$ et 4 369 \$ (1 566 \$ et 4 890 \$ au 30 avril 2020).

Les coûts d'emprunt des immeubles inscrits à l'actif au cours de la période de neuf mois close le 30 avril 2021 se sont établis à 1 269 \$ (2 385 \$ au 31 juillet 2020), selon un taux d'intérêt moyen de 5,6 % (7,22 % au 31 juillet 2020).

11. Immobilisations incorporelles

Coût	Licence de culture et de transformation	Marque	Logiciels	Noms de domaine	Brevets	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 31 juillet 2019	116 433	8 440	3 558	585	1 231	130 247
Entrées	—	—	702	—	875	1 577
Cessions	—	—	(550)	—	(173)	(723)
Au 31 juillet 2020	116 433	8 440	3 710	585	1 933	131 101
Entrées	—	—	896	—	551	1 447
Cessions	—	—	(872)	—	—	(872)
Au 30 avril 2021	116 433	8 440	3 734	585	2 484	131 676
Cumul de l'amortissement						
Au 31 juillet 2019	1 601	—	1 269	66	29	2 965
Amortissement des immobilisations incorporelles	3 167	—	697	59	16	3 939
Perte de valeur	106 189	2 000	—	—	—	108 189
Au 31 juillet 2020	110 957	2 000	1 966	125	45	115 093
Amortissement des immobilisations incorporelles	384	—	521	44	94	1 043
Cessions	—	—	(872)	—	—	(872)
Au 30 avril 2021	111 341	2 000	1 615	169	139	115 264
Valeur comptable nette						
Au 31 juillet 2019	114 832	8 440	2 289	519	1 202	127 282
Au 31 juillet 2020	5 476	6 440	1 744	460	1 888	16 008
Au 30 avril 2021	5 092	6 440	2 119	416	2 345	16 412

Les frais de recherche et de développement du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 avril 2021 se sont établis respectivement à 730 \$ et 2 901 \$ (respectivement, 1 017 \$ et 3 962 \$ au 30 avril 2020).

12. Montant à recevoir au titre d'une débenture convertible

Le 15 février 2021, Zenabis a conclu avec HEXO un accord visant l'émission d'une débenture convertible non garantie en faveur de la Société, d'un capital de 19 500 \$. À cette même date, HEXO a accordé à Zenabis une avance de trésorerie de 12 500 \$ et a converti le paiement anticipé lié à l'approvisionnement d'un montant de 7 000 \$ en un montant à recevoir au titre d'une débenture convertible. La débenture est convertible en actions ordinaires de Zenabis à un prix de conversion égal au cours moyen pondéré en fonction du volume sur cinq jours des actions ordinaires de Zenabis à la TSX des cinq jours de bourse précédant la date de conversion. La débenture peut être payée d'avance par Zenabis à son gré et sans pénalité ni prime. La débenture convertible non garantie porte intérêt au taux annuel de 8 % et arrive à échéance le 15 février 2023.

Lors de la comptabilisation initiale du montant à recevoir au titre d'une débenture convertible (niveau 2) d'une valeur nominale de 19 500 \$ le 16 février 2021, la juste valeur a été établie au moyen du cours moyen pondéré en fonction du volume sur 5 jours de 0,1724 \$ et du cours de clôture de 0,18 \$. La juste valeur estimative au moment de la comptabilisation était de 20 360 \$.

Au 30 avril 2021, la juste valeur du montant à recevoir au titre d'une débenture convertible a été estimée au moyen du cours moyen pondéré en fonction du volume sur 5 jours de 0,1174 \$ et du cours de clôture de 0,12 \$. La juste valeur estimative au 30 avril 2021 était de 20 246 \$. Le profit à la réévaluation de l'instrument s'est établi à 434 \$.

13. Passif lié aux bons de souscription

	Placement direct inscrit de 25 000 \$ US	Placement direct inscrit de 20 000 \$ US	Total
	\$	\$	\$
Solde d'ouverture au 31 juillet 2020	1 917	1 533	3 450
Perte à la réévaluation des instruments financiers	5 326	4 261	9 587
Solde au 30 avril 2021	7 243	5 794	13 037

Les bons de souscription sont classés à titre de passif, car leur prix d'exercice est en dollars américains, soit une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la Société.

Le passif lié aux bons de souscription a été réévalué le 30 avril 2021 selon le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton (niveau 2), à partir des hypothèses suivantes :

- cours de l'action de 6,70 \$ US
- durée de vie attendue de 2,5 ans
- dividende nul
- volatilité de 96,54 % d'après les données historiques
- taux d'intérêt sans risque de 0,29 %
- taux de change de 1,2285 entre le dollar américain et le dollar canadien

Placement direct inscrit de 20 000 \$ US – Bons de souscription

Le 30 avril 2021, la Société avait 1 497 007 bons de souscription d'achat d'actions ordinaires en cours (note 18) assortis d'un prix d'exercice de 9,80 \$ US l'action et d'une durée de cinq ans.

La perte (profit) à la réévaluation du passif lié aux bons de souscription au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 avril 2021 s'est chiffré respectivement à 170 \$ et 4 261 \$ (respectivement, (4 261 \$) et (3 071 \$) au 30 avril 2020) et a été comptabilisé dans les autres profits et pertes à l'état consolidé des résultats et du résultat global.

Placement direct inscrit de 25 000 \$ US – Bons de souscription

Le 30 avril 2021, la Société avait 1 871 259 bons de souscription d'achat d'actions ordinaires en cours (note 18) assortis d'un prix d'exercice de 9,80 \$ US l'action et d'une durée de cinq ans.

La perte (profit) à la réévaluation du passif lié aux bons de souscription au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 avril 2021 s'est chiffré respectivement à 212 \$ et 5 326 \$ (respectivement, (2 752 \$) et (4 508 \$) au 30 avril 2020) et a été comptabilisé dans les autres profits et pertes à l'état consolidé des résultats et du résultat global.

14. Débentures convertibles

Solde au 31 juillet 2020	28 969 \$
Charge d'intérêts	5 391
Intérêts versés	(2 409)
Solde au 30 avril 2021	31 951 \$

Le 5 décembre 2019, la Société a conclu un placement privé visant des débentures convertibles d'un montant de 70 000 \$. La Société a émis des débentures convertibles non garanties à 8,0 % d'un capital total de 70 000 \$ échéant le 5 décembre 2022

(les « débentures »). Les débentures peuvent être converties, au gré du porteur, à tout moment après le 7 décembre 2020 et avant l'échéance à un prix de conversion de 12,64 \$ par action (le « prix de conversion »), sous réserve d'ajustements dans certaines circonstances. La Société peut forcer la conversion de la totalité des débentures en cours au prix de conversion en tout temps après le 7 décembre 2020 et avant l'échéance sur remise d'un préavis écrit d'au moins 30 jours si le cours moyen pondéré en fonction du volume quotidien des actions ordinaires de la Société est supérieur à 30,00 \$ pendant au moins 15 jours de bourse consécutifs.

À tout moment au plus tard le 4 décembre 2020, la Société pouvait rembourser la totalité, mais pas moins que la totalité, du capital des débentures majoré des intérêts cumulés et non versés sur celles-ci. À l'échéance, les porteurs de débentures ont le droit d'exiger que la Société rembourse le capital de leurs débentures par l'émission d'actions ordinaires de la Société en règlement de ces montants à un prix correspondant au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires à la TSX pendant les cinq jours de bourse précédant immédiatement la date de paiement.

En mai 2020, la Société a donné à tous les porteurs de débentures un avis de conversion volontaire de leurs débentures en unités de la Société (les « unités issues de la conversion ») à un prix de conversion anticipé escompté de 0,80 \$ (le « prix de conversion anticipé ») calculé d'après le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de HEXO Corp pendant les cinq jours de bourse précédant immédiatement l'annonce. Le cours moyen pondéré en fonction du volume regroupe les données de la TSX et de la NYSE. Chaque unité issue de la conversion confèrera au porteur le droit à une action ordinaire et à un demi-bon de souscription d'action ordinaire (au prix d'exercice de 4,00 \$ et d'une durée de trois ans). La conversion anticipée a eu lieu en deux phases, la première, le 10 juin 2020, et la deuxième et ultime phase, le 30 juin 2020. Au cours de ces deux phases, des montants en capital respectifs de 23 595 \$ et de 6 265 \$, représentant chacun environ 34 % et 9 % des débentures, ont été respectivement convertis selon le prix de conversion anticipé en 7 373 438 et en 1 957 813 actions ordinaires et en 3 686 719 et en 978 906 bons de souscription d'actions ordinaires de HEXO Corp.

Le 30 avril 2021, il restait un capital de 40 140 \$ en débentures, la valeur actualisée nette de la dette se chiffrait à 26 600 \$ et le solde résiduel de 13 540 \$ était attribué à la composante de conversion.

Les intérêts courus et impayés au 30 avril 2020 s'établissaient à 483 \$.

15. Obligations locatives

Le tableau suivant illustre l'évolution des obligations locatives pour la période de neuf mois close le 30 avril 2021 :

	\$
Solde au 31 juillet 2020	29 116
Cessions de contrats de location	(789)
Paielements de loyers	(3 476)
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	2 374
Solde au 30 avril 2021	27 225
Partie courante	4 659
Partie non courante	22 566

Les contrats de location de la Société consistent en des baux immobiliers visant des bureaux administratifs et un bail immobilier visant des locaux de production. Avec prise d'effet le 1^{er} août 2020, la Société a mis fin à deux contrats de location et le passif correspondant a été sorti du bilan; un profit réalisé de 181 \$ a alors été comptabilisé dans les autres produits et pertes de l'état consolidé des résultats. La Société a comptabilisé en charges des paiements de loyers variables de 815 \$ et 2 412 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 avril 2021 (respectivement, 895 \$ et 2 818 \$ au 30 avril 2020).

Le tableau qui suit fait état des obligations locatives de la Société pour les cinq prochains exercices et par la suite en date du 30 avril 2021 :

Exercice	2021	2022-2023	2024-2025	Par la suite	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations locatives	1 143	9 186	8 749	31 082	50 160

16. Emprunt à terme

Emprunt à terme

Le 14 février 2019, la Société a conclu une facilité de crédit consortiale, aux termes de laquelle la Banque Canadienne Impériale de Commerce (« CIBC ») agit à titre d'unique teneur de livres, de co-arrangeur principal et d'agent administratif et la Banque de Montréal, à titre de co-arrangeur principal et d'agent de syndication (collectivement, « les prêteurs »). Les prêteurs ont consenti à la Société une somme maximale de 65 000 \$ par voie d'un financement par emprunt garanti portant intérêt à un taux annuel qui devrait se maintenir dans la tranche moyenne à supérieure des 5 %. La facilité de crédit consistait en un emprunt à terme d'au plus 50 000 \$ (l'« emprunt à terme ») et une facilité de crédit renouvelable d'au plus 15 000 \$, qui est limitée aux actifs composant le fonds de roulement de la Société qui financent les soldes financés. La facilité de crédit venait à échéance le 14 février 2022 et était garantie par les immobilisations corporelles de la Société. La Société devait rembourser au moins 2,5 % du montant initial prélevé chaque trimestre selon les modalités de la facilité de crédit. Le 14 février 2019, la Société a reçu une tranche de 35 000 \$ de l'emprunt à terme et a engagé des frais de financement de 1 347 \$.

Selon les modalités de la facilité de crédit, la Société pouvait rembourser à tout moment l'emprunt sans pénalité; ce qu'elle a fait en entier le 30 avril 2021.

Le 31 juillet 2020, la Société ne respectait pas une clause restrictive administrative bancaire selon laquelle elle ne devait pas utiliser de compte d'opérations bancaires en dollars canadiens auprès de toute autre institution que les prêteurs. La Société était assujettie à cette clause restrictive 90 jours après avoir conclu la facilité de crédit consortiale, le 14 février 2019. Une modification a été apportée le 29 octobre 2020 permettant à la Société de rectifier ce non-respect de la clause restrictive administrative au plus tard le 27 avril 2021. Puisque cette modification a été apportée après le 31 juillet 2020, et pendant le trimestre clos le 31 octobre 2020, la Société a classé son emprunt à terme dans les passifs courants au 31 juillet 2020. Le 30 avril 2021, la Société avait remboursé la totalité de sa facilité de crédit et n'était donc plus soumise à aucune clause restrictive financière ou administrative pour ses facilités de crédit. La facilité de crédit a par conséquent été résiliée et ne peut plus être utilisée par la Société.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 avril 2021, la charge d'intérêts totale se chiffrait à 990 \$ (567 \$ au 30 avril 2020) et le total des intérêts inscrits à l'actif s'établissait à 419 \$ (752 \$ au 30 avril 2020). La charge d'intérêts sans effet sur la trésorerie liée à l'amortissement des frais de financement différés s'est établie à 793 \$ pour la période de neuf mois close le 30 avril 2021 (364 \$ au 30 avril 2020).

Le tableau suivant illustre l'échéancier de l'emprunt à terme au 30 avril 2021 et au 31 juillet 2020 :

	30 avril 2021	31 juillet 2020
Emprunt à terme	\$	\$
Solde d'ouverture	30 625	34 125
Remboursements	(30 625)	(3 500)
Solde de clôture	–	30 625
Frais de financement différés	\$	\$
Solde d'ouverture	(695)	(751)
Entrées	(98)	(445)
Amortissement des frais de financement différés	793	501
Solde de clôture	–	(695)
Total de l'emprunt à terme	–	29 930
Partie courante	–	29 930
Partie non courante	–	–

17. Capital social

a) Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires et un nombre illimité d'actions spéciales pouvant être émises en séries.

b) Regroupement annoncé

La Société a finalisé le regroupement d'actions, à raison de quatre actions ordinaires pré-regroupement pour une action ordinaire post-regroupement (4:1) par voie de l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires qui a eu lieu le 11 décembre 2020 (le « regroupement »). Le regroupement a été réalisé par le dépôt de statuts de modification de la Société en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) le 18 décembre 2020. L'objectif du regroupement d'actions proposé est de rehausser le cours de l'action ordinaire de la Société afin de se conformer à nouveau au cours minimal de 1,00 \$ US de la New York Stock Exchange.

Tous les soldes d'actions ordinaires, de bons de souscription d'actions ordinaires, d'options sur actions et d'unités d'action restreintes inclus aux présentes sont reflétés dans le regroupement.

c) Émis et en circulation

Au 30 avril 2021, au total, 122 465 538 actions ordinaires étaient émises et en circulation (120 616 441 au 31 juillet 2020). Aucune action spéciale n'était émise ou en circulation.

		Nombre d'actions	Capital social
Solde au 31 juillet 2020		120 616 441	1 023 788 \$
Placement au cours du marché de juin 2020	i)	244 875	–
Exercice de bons de souscription		1 522 139	7 430
Exercice d'options sur actions		82 083	499
Frais d'émission		–	(192)
Solde au 30 avril 2021		122 465 538	1 031 525 \$

i) Placement au cours du marché (« ACM ») de juin 2020

Le 16 juin 2020, la Société a instauré un programme de placement d'actions ACM aux termes duquel elle peut émettre un maximum de 34 500 \$ (ou son équivalent en dollars américains) d'actions ordinaires au public. Les actions ordinaires vendues par l'intermédiaire du programme ACM l'ont été sur la TSX, la NYSE ou tout autre marché sur lequel les actions ordinaires sont inscrites, cotées ou négociées, au cours du marché en vigueur au moment de la vente. Le programme a pris fin le 31 juillet 2020, et un total d'environ 34 551 \$ (après les profits de change) a été généré par l'émission de 8 235 620 actions ordinaires au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2020. Le 31 juillet 2020, un montant de 883 \$ restait exigible au titre des ventes irrévocables conclues avant la clôture de l'exercice et a été réglé le 5 août 2020, date à laquelle les 244 875 actions restantes ont été émises.

18. Bons de souscription d'actions ordinaires

Le tableau suivant présente un sommaire des bons de souscription pour la période de neuf mois close le 30 avril 2021 et l'exercice clos le 31 juillet 2020 :

	30 avril 2021		31 juillet 2020	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré ¹	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré ¹
En circulation à l'ouverture de l'exercice	33 379 408	7,60 \$	7 396 359	39,80 \$
Échus	(97 123)	3,92	(3 889 871)	49,00
Émis	–	–	30 976 389	4,96
Exercés	(1 522 139)	3,85	(1 103 469)	3,88
En circulation à la clôture de la période	31 760 146	7,66 \$	33 379 408	7,60 \$

¹ Aux fins de présentation, le prix d'exercice des bons de souscription libellés en dollars américains a été converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture.

L'arrivée à échéance et l'annulation des 97 123 bons de souscription au cours de la période de neuf mois close le 30 avril 2021 sont attribuables à l'exercice sans décaissement des bons de souscription d'avril 2020 et de mai 2020 de la Société. En remplacement de trésorerie égale au nombre de bons de souscription exercés multiplié par le prix d'exercice, le porteur des bons de souscription renonce au nombre correspondant de bons de souscription qui sont annulés de fait.

Le tableau suivant présente un sommaire consolidé des bons de souscription en cours au 30 avril 2021 et au 31 juillet 2020 :

	30 avril 2021		31 juillet 2020	
	Nombre de bons de souscription en cours	Valeur comptable	Nombre de bons de souscription en cours	Valeur comptable
Classés dans les capitaux propres		\$		\$
Bons de souscription liés au financement de juin 2019				
Prix d'exercice de 63,16 \$, échéant le 19 juin 2023	546 135	10 022	546 135	10 022
Bons de souscription en lien avec le placement public par prise ferme d'avril 2020				
Prix d'exercice de 3,84 \$, échéant le 13 avril 2025	12 459 750	16 821	14 004 375	18 906
Bons de souscription en lien avec le placement public par prise ferme de mai 2020				
Prix d'exercice de 4,20 \$, échéant le 21 mai 2025	7 777 876	10 702	7 852 513	10 805
Bons de souscription liés aux unités issues de la conversion				
Prix d'exercice de 4,00 \$, échéant le 10 juin 2023	3 686 721	11 426	3 686 721	11 426
Prix d'exercice de 4,00 \$, échéant le 30 juin 2023	978 907	1 928	978 907	1 928
Bons de souscription de courtier/d'intermédiaire				
Prix d'exercice de 3,00 \$, échéant le 3 novembre 2021	43 905	78	43 905	78
Prix d'exercice de 3,00 \$, échéant le 14 mars 2022	23 571	66	23 571	66
Prix d'exercice de 63,16 \$, échéant le 19 juin 2023	15	–	15	–
Bons de souscription de Molson				
Prix d'exercice de 24,00 \$, échéant le 4 octobre 2021	2 875 000	42 386	2 875 000	42 386
	28 391 880	93 429	30 011 142	95 617
Classés dans le passif				
Bons de souscription émis en lien avec le placement direct inscrit de 25 M\$ US				
Prix d'exercice de 9,80 \$ US, échéant le 31 décembre 2024	1 871 259	7 243	1 871 259	1 917
Bons de souscription émis en lien avec le placement direct inscrit de 20 M\$ US				
Prix d'exercice de 9,80 \$ US, échéant le 22 janvier 2025	1 497 007	5 794	1 497 007	1 533
	3 368 266	13 037	3 368 266	3 450
	31 760 146	106 466	33 379 408	99 067

19. Rémunération à base d'actions

Options sur actions

Le tableau suivant résume l'activité des options sur actions au cours de la période de neuf mois close le 30 avril 2021 et de l'exercice clos le 31 juillet 2020 :

	30 avril 2021		31 juillet 2020	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde d'ouverture	7 503 689	16,30 \$	6 072 243	23,48 \$
Attribuées	2 091 172	5,03	2 986 507	6,48
Éteintes	(593 408)	13,03	(1 145 610)	22,20
Échues	(462 550)	27,82	(380 318)	26,64
Exercées	(82 083)	3,70	(29 133)	4,60
Solde de clôture	8 456 820	13,23 \$	7 503 689	16,30 \$

Le tableau suivant résume les options sur actions attribuées au cours de la période de neuf mois close le 30 avril 2021 :

Date d'attribution	Options attribuées				Modalités d'acquisition des droits	Période d'échéance
	Prix d'exercice (\$)	Dirigeants et administrateurs	Employés salariés	Total		
30 octobre 2020	3,88	349 652	315 358	665 010	Modalités A	10 ans
22 décembre 2020	5,44	380 673	960 100	1 340 773	Modalités A	10 ans
28 avril 2021	7,54	-	85 389	85 389	Modalités A	10 ans
Total		730 325	1 360 847	2 091 172		

Modalités A – Les droits visant le tiers de ces options seront acquis à chaque date d'anniversaire de la date d'attribution sur une période de trois ans.

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours au 30 avril 2021 :

Prix d'exercice	Nombre d'options en cours	Durée de vie moyenne restante pondérée (années)	Nombre d'options exerçables	Durée de vie moyenne restante pondérée (années)
2,32 \$ - 10,76 \$	4 566 444	8,86	943 941	6,78
15,56 \$ - 26,16 \$	1 664 895	8,00	1 051 887	7,78
28,52 \$ - 34,00 \$	2 220 732	7,65	1 205 879	7,53
47,36 \$ - 66,96 \$	4 749	0,41	4 749	0,41
	8 456 820		3 206 456	

Unités d'actions incessibles (« UAI »)

Aux termes du régime général, le conseil d'administration est autorisé à émettre des UAI dont le nombre correspond tout au plus à 10 % des actions ordinaires émises et en circulation, compte tenu des options sur actions en cours. Au moment de l'émission, le conseil d'administration établit les valeurs de conversion et les dates d'échéance, qui peuvent aller jusqu'à 10 ans à compter de la date d'émission. Les critères de restriction des unités sont à la discrétion du conseil d'administration et, à l'occasion, ils peuvent refléter des restrictions liées au rendement de la Société, des restrictions liées au rendement des salariés ou aucune restriction quant aux UAI.

Le tableau suivant résume l'activité liée aux UAI au cours de la période de neuf mois close le 30 avril 2021 et de l'exercice clos le 31 juillet 2020 :

	30 avril 2021		31 juillet 2020	
	Unités	Valeur des unités à la date d'attribution	Unités	Valeur des unités à la date d'attribution
Solde d'ouverture	587 108	8,41 \$	–	– \$
Attribuées	7 161	3,16	609 636	8,52
Exercées	(25 483)	8,60	–	–
Éteintes	(34 801)	11,76	(22 528)	11,76
Solde de clôture	533 985	7,96 \$	587 108	8,41 \$

Le tableau suivant résume les UAI attribuées au cours de la période de neuf mois close le 30 avril 2021 :

Date d'attribution	Valeur de l'unité	UAI attribuées		Modalités d'acquisition des droits	Période d'échéance
		Dirigeants et administrateurs	Employés salariés		
30 octobre 2020	3,16 \$	7 161	–	Modalités A	10 ans
Total		7 161			

Modalités A – Les droits visant le tiers de ces unités seront acquis à chaque date d'anniversaire de la date d'attribution sur une période de trois ans suivant la date d'attribution.

Rémunération à base d'actions

La rémunération à base d'actions est évaluée à la juste valeur à la date d'attribution, puis passée en charges sur la période d'acquisition des droits (se reporter à la note 22 pour connaître la ventilation de la rémunération à base d'actions par catégories de charges). Pour déterminer le montant de la rémunération à base d'actions, la Société a utilisé le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton afin d'établir la juste valeur des options sur actions et des UAI attribuées à la date d'attribution, en appliquant les hypothèses suivantes :

	30 avril 2021	31 juillet 2020
Prix d'exercice (moyen pondéré)	17,97 \$	26,04 \$
Cours du marché (moyen pondéré)	18,16 \$	26,44 \$
Taux d'intérêt sans risque (moyen pondéré)	1,30 %	1,79 %
Durée de vie prévue des options (moyenne pondérée) (en années)	5	5
Volatilité attendue annualisée (moyenne pondérée)	83 %	75 %

La volatilité a été estimée au moyen de la volatilité historique moyenne de la Société et d'autres sociétés comparables du secteur pour lesquelles il était possible d'obtenir l'historique des opérations et de la volatilité.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 avril 2021, la Société a attribué aux stocks une tranche respective de 444 \$ et 1 284 \$ (1 358 \$ et 5 088 \$ au 30 avril 2020) de la rémunération à base d'actions visant la main-d'œuvre qui prend part directement et indirectement aux activités de culture et de production.

Le passif au titre de la rémunération à base d'actions réglée en trésorerie est présenté dans les autres passifs. Le tableau suivant résume les paiements fondés sur des actions réglées en instruments de capitaux propres et en trésorerie pour les périodes de neuf mois closes les 30 avril 2021 et 2020 :

	30 avril 2021	30 avril 2020
	\$	\$
Rémunération à base d'actions – options sur actions	10 337	18 599
Rémunération à base d'actions – UAI	–	–
Total de la rémunération à base d'actions réglée en instruments de capitaux propres	10 337	18 599
Rémunération à base d'actions – UAI	1 850	–
Total de la rémunération à base d'actions réglée en trésorerie	1 850	–

20. Perte nette par action

Les titres suivants pourraient diluer la perte nette par action de base dans l'avenir, mais ils n'ont pas été pris en compte dans la perte par action diluée en raison de leur effet antidilutif :

Instrument	30 avril 2021	31 juillet 2020
Options sur actions	8 456 820	7 503 690
UAI	533 985	587 108
Bons de souscription liés au financement de juin 2019	546 135	546 135
Bons de souscription émis en lien avec le placement direct inscrit de 25 M\$ US	1 871 259	1 871 259
Bons de souscription émis en lien avec le placement direct inscrit de 20 M\$ US	1 497 007	1 497 007
Bons de souscription émis en lien avec le placement public par prise ferme d'avril 2020	12 459 750	14 004 375
Bons de souscription émis en lien avec le placement public par prise ferme de mai 2020	7 777 876	7 852 513
Bons de souscription émis à la conversion de débentures	4 665 628	4 665 628
Bons de souscription émis en lien avec la coentreprise et Inner Spirit	2 875 000	2 875 000
Bons de souscription de courtier/d'intermédiaire liés aux débentures convertibles	67 491	67 491
	40 750 951	41 470 206

21. Instruments financiers

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

La Société a une exposition minime au risque de taux d'intérêt lié à ses placements en trésorerie et équivalents de trésorerie. La Société peut investir sa trésorerie dans des placements très liquides à court terme qui cumuleront des intérêts aux taux en vigueur pour ces placements. Au 30 avril 2021, la Société n'avait aucun emprunt à terme (29 930 \$ au 31 juillet 2020) (note 16).

Risque de prix

Le risque de prix correspond au risque que la juste valeur fluctue en raison de variations des cours des titres de participation et des prix sur les marchés. Les placements de niveaux 1 et 2 de la Société sont exposés au risque de prix en raison de l'incertitude à l'égard de leurs perspectives, de leur valeur future et de l'incidence de la conjoncture des marchés. La juste valeur des titres négociables et des dérivés d'entités inscrites en bourse détenus se fonde sur les cours de ces instruments sur des marchés sur lesquels les titres composant les placements peuvent être négociés. La Société a opté pour une option de conversion anticipée au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2020 et une tranche de 29 860 \$ du capital total de ses débentures convertibles non garanties à 8 % (note 14) a été convertie, ce qui atténue en partie le risque de prix auquel elle est exposée.

Si la juste valeur de ces actifs financiers devait augmenter ou diminuer de 10 % au 30 avril 2021, l'incidence ne serait pas significative (aucune incidence significative au 31 juillet 2020). L'exposition au risque de prix au 30 avril 2021 et au 31 juillet 2020 était la suivante :

	30 avril 2021	31 juillet 2020
	\$	\$
Actifs financiers	4 402	2 692
Passifs financiers	(13 037)	(3 450)
Exposition totale	(8 635)	(758)

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Société subisse une perte financière si un client ou une contrepartie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. Le risque est lié principalement aux créances clients et au montant à recevoir au titre des débentures convertibles. Au 30 avril 2021, la Société était exposée à des pertes de crédit en cas de manquement par les contreparties.

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal des activités et a mis en place des procédures pour évaluer et surveiller le crédit afin d'atténuer le risque de crédit. Ce risque est toutefois limité, car la Société conclut la majorité de ses ventes de cannabis thérapeutique auprès de clients couverts par divers programmes d'assurance et ses ventes de cannabis récréatif destiné aux adultes auprès de sociétés d'État.

La trésorerie, les équivalents de trésorerie, une partie de la trésorerie soumise à restrictions et les placements à court terme sont détenus par quatre banques commerciales canadiennes auxquelles Dun and Bradstreet accorde une notation de crédit de AA (AA au 31 juillet 2020) et un montant de 111 \$ est détenu dans une coopérative de crédit pour laquelle aucune notation de crédit n'est publiée. Une partie de la trésorerie soumise à restrictions, d'un montant de 30 000 \$, est gérée par un assureur et est détenue dans un programme de compte captif dans une institution privée établie aux Bermudes pour laquelle aucune notation de crédit n'est publiée. Toutefois, le dépositaire, Citibank, a une notation de crédit de A+. La majorité des créances clients se rapportent à des sociétés d'État du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta. La solvabilité d'une contrepartie est évaluée avant l'octroi de crédit. La Société a estimé les pertes de crédit attendues en se fondant sur les pertes de crédit pour la durée de vie. À l'heure actuelle, la perte de crédit attendue pour la période de neuf mois close le 30 avril 2021 s'établit à 36 \$ (35 \$ au 31 juillet 2020).

Lors de l'évaluation des pertes de crédit attendues, les créances clients visant le cannabis récréatif ont été évaluées par client puisqu'elles se composent d'un petit nombre de contrats importants. Les créances clients visant le cannabis thérapeutique ont été évaluées collectivement étant donné qu'elles sont assorties de caractéristiques de crédit semblables. Elles ont été regroupées en fonction du nombre de jours en souffrance.

Le risque de crédit lié au montant à recevoir au titre des débentures convertibles découle de la possibilité que le capital ou que les intérêts exigibles ne puissent être recouverts. La Société atténue ce risque en gérant et en surveillant la relation commerciale sous-jacente.

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de la trésorerie soumise à restrictions et des créances clients représente l'exposition maximale au risque de crédit, laquelle s'élevait à 132 638 \$ au 30 avril 2021 (211 860 \$ au 31 juillet 2020).

Le tableau suivant présente un sommaire du classement chronologique des créances clients de la Société au 30 avril 2021 et au 31 juillet 2020 :

	30 avril 2021	31 juillet 2020
	\$	\$
De 0 à 30 jours	14 830	15 253
De 31 à 60 jours	2 407	2 972
De 61 à 90 jours	375	412
Plus de 90 jours	1 437	789
Total	19 049	19 426

Risque de dépendance économique

Le risque de dépendance économique est le risque de dépendance à l'égard d'un certain nombre de clients, ce qui a une incidence importante sur la performance financière de la Société. Pour le trimestre clos le 30 avril 2021, les ventes inscrites de la Société auprès de la Société québécoise du cannabis (« SQDC »), la Société ontarienne du cannabis (« OCS ») et l'Alberta Gaming, Liquor and Cannabis Agency (« AGLC »), des sociétés d'État, représentaient respectivement 44 %, 26 % et 15 % du total des ventes brutes de cannabis pour les périodes visées (une société d'État représentait 83 % au 30 avril 2020).

Pour la période de neuf mois close le 30 avril 2021, les ventes inscrites de la Société auprès de la SQDC, de l'OSC, et de l'ALGC, des sociétés d'État, représentaient respectivement 50 %, 20 % et 17 % du total des ventes brutes de cannabis pour les périodes visées (une société d'État représentait 75 % au 30 avril 2020).

La Société détenait des créances clients auprès des sociétés d'État, SQDC, OCS et AGLC, qui représentaient respectivement 30 %, 35 % et 14 % du total des créances clients au 30 avril 2021 (SQDC et OCS représentaient respectivement 47 % et 25 % du total des créances clients au 31 juillet 2020).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviendront exigibles. La Société gère son risque de liquidité en suivant de près ses besoins en capitaux. Au 30 avril 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société se chiffraient à 81 038 \$ (184 173 \$ au 31 juillet 2020) et les créances clients, à 19 049 \$ (19 426 \$ au 31 juillet 2020).

Les passifs courants de la Société s'élèvent à 69 742 \$ et ses engagements contractuels, à 9 472 \$, exigibles avant le 31 juillet 2022. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société et ses créances clients devraient suffire à répondre aux besoins en trésorerie au cours des douze prochains mois.

La capacité de la Société à exécuter sa stratégie à long terme dépend de sa capacité à financer le remboursement de ses emprunts existants et à générer des flux de trésorerie liés à ses activités d'exploitation positifs. Si des liquidités supplémentaires étaient requises, la direction prévoit obtenir le financement nécessaire par l'émission, publique ou privée, de nouveaux instruments de capitaux propres ou de créance. Rien ne garantit que la Société pourra obtenir du financement supplémentaire ni qu'elle en obtiendra à des conditions que la direction jugera acceptables.

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et des créateurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

Risque de change

Le 30 avril 2021, la Société détenait certains actifs et passifs financiers libellés en dollars américains (« \$ US ») qui se composent de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de passifs au titre des bons de souscription. La Société n'utilise actuellement aucun contrat de change pour couvrir le risque causé par ses flux de trésorerie libellés en devises puisque la direction a déterminé que ce risque n'était pas important. La Société surveille de près l'information économique pertinente afin de réduire son exposition nette au risque de change. La Société est exposée au risque de change latent par sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie. Au 30 avril 2021, une tranche d'environ 35 614 \$ (29 492 \$ US) (42 981 \$ au 31 juillet 2020 (57 652 \$ US)) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la Société était libellée en dollars américains. Une variation de 1 % du taux de change entraînerait une variation de 356 \$ du profit ou de la perte de change latent ou lié à la réévaluation des instruments financiers des bons de souscription libellés en dollars américains.

22. Charges d'exploitation par catégorie

Le tableau qui suit présente une ventilation, par catégorie, des frais de vente, frais généraux et administratifs qui figurent dans l'état des résultats et du résultat global :

	Pour les trimestres clos les		Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 avril 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
	\$	\$	\$	\$
Salaires et avantages	3 448	2 633	13 711	8 657
Honoraires pour services professionnels	3 023	1 924	8 523	7 534
Installations	1 348	1 996	3 822	5 398
Frais de vente, frais généraux et administratifs	5 940	2 947	9 979	11 284
Services de consultation	1 019	1 447	2 791	6 044
Frais de déplacement	44	291	213	1 916
Total	14 822	11 238	39 039	40 833

Le tableau suivant présente une ventilation de la rémunération à base d'actions pour la période :

	Pour les trimestres clos les		Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 avril 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
	\$	\$	\$	\$
Rémunération à base d'actions liée aux frais généraux et administratifs	2 502	5 941	10 323	21 543
Rémunération à base d'actions liée aux frais de marketing et de promotion	213	230	581	694
Total de la rémunération à base d'actions liée aux charges d'exploitation	2 715	6 171	10 904	22 237
Rémunération à base d'actions inscrite à l'actif dans les stocks	444	1 357	1 283	5 089
Total de la rémunération à base d'actions	3 159	7 528	12 187	27 326

Le tableau suivant présente une ventilation, par catégorie, du total des salaires et avantages pour la période :

	Pour les trimestres clos les		Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 avril 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
	\$	\$	\$	\$
Salaires et avantages liés aux frais généraux et administratifs	3 448	2 633	13 711	8 657
Salaires et avantages liés aux frais de marketing et de promotion	1 560	1 148	4 064	3 796
Salaires et avantages liés aux frais de recherche et développement	433	513	2 247	2 226
Total des salaires et avantages liés aux charges d'exploitation	5 441	4 294	20 022	14 679
Salaires et avantages inscrits à l'actif dans les stocks	3 465	3 991	11 795	17 317
Total des salaires et avantages	8 906	8 285	31 817	31 996

23. Autres produits et pertes

	Pour les trimestres clos les		Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 avril 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
	\$	\$	\$	\$
Charges d'intérêts et de financement	(3 296)	(3 279)	(8 368)	(7 312)
Produit d'intérêts	349	353	1 057	1 239
Produits financiers (charges financières), montant net	(2 947)	(2 926)	(7 311)	(6 073)
Profit à la réévaluation des instruments financiers	(383)	4 955	(9 587)	7 966
Quote-part de la perte sur les participations dans des entreprises associées et des coentreprises	(2 244)	(1 195)	(5 902)	(4 468)
Perte sur les débentures convertibles à recevoir	746	(212)	746	(3 253)
Profit (perte) latent sur les placements	544	(311)	1 204	(8 535)
Profit réalisé sur les placements	—	(1 217)	—	(1 444)
Profit (perte) de change	(1 514)	2 443	(3 836)	3 017
Autres produits	1 177	—	4 511	—
Produit (charge) hors d'exploitation, montant net	(1 674)	4 463	(12 864)	(6 717)

24. Informations à fournir relativement aux parties liées

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et assumant la responsabilité, directe ou indirecte, de la planification, de l'orientation et du contrôle des activités de la Société. Ils comprennent les cadres supérieurs et les administrateurs.

La rémunération accordée aux principaux dirigeants au cours de l'exercice se détaille comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 avril 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
	\$	\$	\$	\$
Salaires et honoraires de consultation	764	715	1 846	2 365
Prestations de cessation d'emploi	–	427	1 008	427
Primes	210	–	620	42
Rémunération à base d'actions	1 454	4 302	5 709	13 894
Total	2 428	5 444	9 183	16 728

Parties liées et transactions

Complexe Belleville Inc.

La Société détient une participation de 25 % dans Complexe Belleville Inc. (« BCI »), la participation restante de 75 % dans BCI étant détenue par Olegna Holdings Inc., société détenue et contrôlée par un administrateur de la Société. BCI a acquis une installation déjà configurée de 2 004 000 pieds carrés au moyen d'un prêt émis de 20 279 \$ remboursé au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2019. La Société sera le principal locataire pendant une période de 15 ans et aura la possibilité de renouveler le contrat pour une période additionnelle de 15 ans, et le contrat prévoit en outre la location d'une superficie additionnelle. La Société a également sous-loué une partie de l'espace à Truss Limited Partnership (note 8). La contrepartie versée pour la participation de 25 % dans la coentreprise est réputée être de néant. La valeur comptable de BCI au 30 avril 2021 s'établissait à 479 \$ (néant au 31 juillet 2020).

La Société loue des locaux à Belleville auprès d'une partie liée, BCI, qui assure ses activités de fabrication et se situe à Belleville, en Ontario. Aux termes de ce contrat de location, la Société a engagé des charges locatives et des charges d'exploitation de 1 261 \$ et 3 427 \$ au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 avril 2021, respectivement (1 236 \$ et 5 510 \$ au 30 avril 2020). Cette obligation locative est comptabilisée à l'état de la situation financière de la Société aux termes d'IFRS 16 (note 15).

Truss LP

La Société détient une participation de 42,5 % dans Truss LP, qu'elle comptabilise en tant que participation dans une entreprise associée (note 9).

La Société sous-loue une partie de l'espace visé par son contrat de location de Belleville à Truss LP. Cette sous-location est comptabilisée en tant que créance locative liée à un contrat de location-financement à l'état de la situation financière de la Société (note 5). La Société a comptabilisé un recouvrement sur le partenariat conclu avec Truss LP dans les autres débiteurs et les autres produits.

En vertu de l'accord temporaire d'approvisionnement et de services (l'« accord d'approvisionnement ») conclu avec Truss LP, la Société doit produire et emballer des boissons infusées au cannabis à l'installation CIB (située dans l'installation de Belleville) et à l'installation de Gatineau, et elle doit mettre en marché et vendre les boissons destinées au marché légal du cannabis récréatif destiné aux adultes au Canada, dans chacun des cas sous réserve des modalités des approbations réglementaires et des lois en vigueur, en son nom et à titre de division indépendante de HEXO. Au cours de la période, Truss LP a déposé une demande afin de devenir un producteur autorisé de cannabis, mais d'ici à ce qu'elle obtienne toutes les approbations réglementaires exigées en vertu de la *Loi sur le cannabis* (Canada), l'accord d'approvisionnement demeurera en vigueur. Aux termes de l'accord d'approvisionnement, Truss LP est un fournisseur exclusif de la Société relativement à tous les biens et à tous les services exigés pour l'exploitation, autres que les services spécifiques devant être fournis par HEXO. En conséquence de cet accord, la Société a comptabilisé une créance de 1 908 \$ sur Truss au 30 avril 2021 (3 405 \$ au 31 juillet 2020). Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 avril 2021, la Société a acheté des matières premières totalisant 782 \$ et 5 955 \$ (néant et néant au 30 avril 2020) auprès de Truss LP aux termes de l'accord et a touché des produits totalisant 1 045 \$ (néant au 30 avril 2020).

25. Gestion du capital

Les objectifs de la Société à l'égard de la gestion du capital sont les suivants : 1) préserver sa capacité à poursuivre ses activités afin qu'elle puisse continuer d'offrir des rendements à ses actionnaires et des avantages à ses autres parties prenantes et 2) maintenir une structure du capital optimale pour réduire le coût du capital.

La direction définit le capital comme les capitaux propres et la dette portant intérêt de la Société. Le conseil d'administration n'établit aucun critère quantitatif de rendement sur le capital pour la gestion. La Société n'a versé aucun dividende à ses actionnaires. La Société n'est assujettie à aucune exigence externe en matière de capital, à l'exception des clauses restrictives liées à l'emprunt à terme de la Société décrites à la note 16.

Au 30 avril 2021, le total du capital géré s'élevait à 527 125 \$ (556 676 \$ au 31 juillet 2020).

26. Engagements et éventualités

ENGAGEMENTS

La Société a certaines obligations financières aux termes de contrats de service, de conventions d'achat, de contrats de location et de contrats de construction.

Certains de ces contrats sont assortis d'options de renouvellement que la Société peut exercer à son gré. Les paiements minimaux annuels prévus dans le cadre de ces obligations au cours des cinq prochains exercices et par la suite sont les suivants :

31 juillet 2022	9 472 \$
31 juillet 2023	5 050
31 juillet 2024	3 677
31 juillet 2025	3 531
31 juillet 2026	2 429
Par la suite	19 274
	43 433 \$

Se reporter à la note 15 pour les engagements contractuels comptabilisés au titre des obligations locatives de la Société conformément à IFRS 16.

LETTRES DE CRÉDIT

Le 21 août 2019, la Société a conclu une lettre de crédit de cinq ans auprès d'une institution financière canadienne qui lui fournit un maximum de 250 \$, selon un amortissement annuel de 50 \$, jusqu'à son échéance, le 14 juillet 2024. Au 30 avril 2021, aucun prélèvement n'avait été effectué sur la lettre de crédit. Au 30 avril 2021, la lettre de crédit de 200 \$ était garantie par la trésorerie détenue à titre de garantie (note 4).

Le 1^{er} août 2020, la Société a émis de nouveau une lettre de crédit existante auprès d'une institution financière canadienne en vertu d'une entente conclue avec un fournisseur de services publics conférant à celui-ci un montant maximal de 2 581 \$, sous réserve de certaines exigences en matière d'exploitation. La lettre de crédit vient à échéance un an après sa date d'émission et est assortie d'une option de renouvellement automatique. Le 1^{er} janvier 2021, le montant de la lettre de crédit a été réduit à 2 352 \$ par voie d'une modification. Au 30 avril 2021, aucun prélèvement n'avait été effectué sur la lettre de crédit. Celle-ci était garantie par la trésorerie détenue en garantie (note 4).

ÉVENTUALITÉS

La Société peut faire périodiquement l'objet de différentes procédures administratives ou d'autres poursuites judiciaires qui surviennent dans le cours normal des activités. Les passifs éventuels associés aux poursuites judiciaires sont comptabilisés lorsqu'une obligation est susceptible d'être imposée et que les passifs éventuels peuvent être raisonnablement estimés.

Au 30 avril 2021, la Société était nommée défenderesse dans le cadre de recours collectifs en valeurs mobilières intentés devant la Cour supérieure du Québec ainsi que devant la Cour Suprême de l'État de New York. Un ou plusieurs des dirigeants et administrateurs, actuels ou anciens, de la Société ou certains preneurs fermes dans le cadre d'appels publics à l'épargne antérieurs de la Société sont aussi défendeurs dans certaines de ces poursuites. Les litiges font valoir des causes d'action en vertu de la législation canadienne et américaine en valeurs mobilières concernant des déclarations faites par les défendeurs prétendument fausses et/ou trompeuses et le défaut prétendu de leur part de divulguer des faits défavorables importants. Les déclarations prétendument trompeuses concernent, entre autres, les informations prospectives de la Société, notamment, mais sans s'y limiter, sur les produits des activités ordinaires prévisionnels de la Société pour le quatrième trimestre de 2019 et l'exercice 2020, ses stocks, la « saturation du circuit » et le contrat d'approvisionnement de la Société avec la Province de Québec. En date des présentes, les montants réclamés en dommages-intérêts n'ont pas été quantifiés pour chaque litige. Ces actions sont à un stade préliminaire et n'ont pas encore été certifiées en tant que recours collectifs. En novembre 2020, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a ordonné l'arrêt, sans dépens, de deux recours collectifs en valeurs mobilières putatifs entamés en Ontario et ayant trait aux mêmes questions. Le 9 mars 2021, la Cour de district des États-Unis pour le district Sud de New York a rejeté, sans dépens, le recours collectif en valeurs mobilières fédéral américain contre la Société ayant trait aux mêmes questions. Le rejet n'a pas fait l'objet d'un appel.

Au 30 avril 2021, la Société était nommée défenderesse dans le cadre d'une demande de recours collectif en matière de protection du consommateur déposée le 18 juin 2020 à la Cour du banc de la Reine de l'Alberta au nom des résidents du Canada ayant acheté des produits de cannabis au cours de périodes données. Plusieurs autres producteurs autorisés ont été nommés défendeurs dans le recours. La poursuite fait valoir des causes d'action, notamment une rupture de contrat et un manquement à la loi sur la protection du consommateur découlant d'allégations à l'égard de la teneur en tétrahydrocannabinol (« THC ») ou en cannabidiol (« CBD ») de produits de cannabis thérapeutique et récréatifs vendus par la Société et les autres défendeurs qui serait différente de la teneur indiquée sur l'étiquette. Il est allégué que bon nombre des produits de cannabis vendus par la Société et les autres défendeurs l'ont été dans des contenants composés de bouteilles ou de bouchons de plastique qui pourraient avoir absorbé rapidement ou dégradé leur teneur en THC ou CBD. Les plaignants affirment que, en raison de la surreprésentation alléguée de la teneur réelle en THC ou en CBD des produits, les consommateurs devraient consommer une plus grande quantité de produits pour obtenir l'effet recherché ou qu'ils auraient consommé le produit sans obtenir l'effet recherché. Cette action est à un stade préliminaire et n'a pas encore été certifiée en tant que recours collectif.

CONTRAT DÉFICITAIRE

Au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2020, la Société a comptabilisé une provision pour contrat déficitaire de 4 763 \$ au titre d'un contrat d'approvisionnement à prix fixe visant certains produits de cannabis. Le contrat d'approvisionnement fait actuellement l'objet d'une poursuite, comme il a été indiqué ci-dessus. Les coûts et les obligations d'achat aux termes du contrat sont supérieurs aux avantages économiques que l'on peut en retirer. La perte connexe a été incluse dans les autres profits et pertes. L'obligation au titre du contrat déficitaire était toujours en vigueur au 30 avril 2021.

27. Juste valeur des instruments financiers

Le tableau suivant résume les valeurs comptables des instruments financiers au 30 avril 2021 :

	Coût amorti	Juste valeur par le biais du résultat net	Total
Actifs	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	81 038	—	81 038
Trésorerie soumise à restrictions	32 551	—	32 551
Créances clients	19 049	—	19 049
Montant à recevoir au titre d'une débenture convertible	—	20 246	20 246
Taxes à la consommation à recouvrer et autres débiteurs	10 202	—	10 202
Créances locatives à long terme	3 795	—	3 795
Placements à long terme	—	4 402	4 402
Passifs	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	42 968	—	42 968
Passif lié aux bons de souscription	—	13 037	13 037
Obligations locatives – partie courante	4 659	—	4 659
Obligations locatives – partie non courante	22 566	—	22 566
Débentures convertibles	31 951	—	31 951
Emprunt à terme – partie courante	—	—	—
Autres passifs à long terme ¹	—	1 805	1 805

¹ Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le tableau suivant résume les valeurs comptables des instruments financiers au 31 juillet 2020 :

	Coût amorti	Juste valeur par le biais du résultat net	Total
Actifs	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	184 173	—	184 173
Trésorerie soumise à restrictions	8 261	—	8 261
Créances clients	19 426	—	19 426
Taxes à la consommation à recouvrer et autres débiteurs	16 773	—	16 773
Créances locatives à long terme	3 865	—	3 865
Placements à long terme	—	3 209	3 209
Passifs	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	32 451	—	32 451
Passif lié aux bons de souscription	—	3 450	3 450
Obligations locatives – partie courante	4 772	—	4 772
Obligations locatives – partie non courante	24 344	—	24 344
Débentures convertibles	28 969	—	28 969
Emprunt à terme – partie courante	29 930	—	29 930
Autres passifs à long terme ¹	—	393	393

¹ Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de la trésorerie soumise à restrictions, des placements à court terme, des créances clients et autres créances, des créances locatives, des créditeurs et charges à payer, des obligations locatives et de l'emprunt à terme se rapproche de la juste valeur de ces instruments en raison de l'échéance relativement à court terme de ces instruments.

28. Participation ne donnant pas le contrôle

Le tableau suivant présente un sommaire des informations relatives à la participation ne donnant pas le contrôle de la Société, avant les éliminations intragroupe :

	30 avril 2021	31 juillet 2020
Actifs courants	– \$	– \$
Actifs non courants	8 448	7 455
Passifs courants	–	–
Passifs non courants	–	–
Participation ne donnant pas le contrôle (%)	40 %	40 %
Participation ne donnant pas le contrôle	3 379 \$	3 379 \$

La Société détient une participation de 60 % dans Keystone Isolation Technology Inc. (« KIT ») qui, selon les prévisions, devrait exercer principalement ses activités à l'installation de Belleville, les 40 % restants représentant la participation ne donnant pas le contrôle détenue par Chroma Global Technologies Ltd (le « partenaire »). Aux termes de la convention d'actionnaires, la Société a contribué à hauteur de 4 699 \$ en trésorerie (3 100 \$ US). La valeur de la participation ne donnant pas le contrôle de 3 750 \$ correspond à la valeur de l'apport en nature des partenaires pour leur participation respective dans l'entité. Au cours du trimestre clos le 31 octobre 2020, le partenaire avait fait un apport de matériel en nature pour un montant de 371 \$, conformément aux modalités de la convention des actionnaires. Il restait un apport en nature d'environ 325 \$ au titre de la mise en service pour satisfaire aux modalités d'acquisition de la convention des actionnaires. KIT n'a inscrit aucun produit ni charge au cours de la période de neuf mois close le 30 avril 2021 et de l'exercice clos le 31 juillet 2020.

29. Produits tirés de la vente de marchandises

La Société a réparti ses produits tirés de la vente de marchandises entre les ventes de boissons au cannabis (« ventes de boissons au cannabis ») et les ventes de produits de fleurs séchées, produits de vapotage et autres produits du cannabis (« vente de cannabis, sauf les boissons »). Les ventes de boissons au cannabis de la Société sont tirées du secteur des boissons infusées au cannabis (« CIB »), qui a été créé afin de fabriquer, de produire et de vendre des boissons infusées au cannabis. Ce secteur exerce ses activités en vertu de la licence sur le cannabis de la Société et conformément aux règles de Santé Canada et de la *Loi sur le cannabis*. La Société estime que les produits générés par les boissons seront réalisés par la Société et présentés au montant brut, conformément à IFRS 15. La Société continuera d'exploiter le secteur des boissons infusées au cannabis jusqu'à ce que Truss obtienne une licence indépendante l'autorisant à fabriquer et à vendre des produits de cannabis, moment auquel ces activités seront transférées à Truss.

Pour les trimestres clos les	30 avril 2021			30 avril 2020		
Source de revenus	Ventes de cannabis, sauf les boissons	Ventes de boissons au cannabis	Total	Ventes de cannabis, sauf les boissons	Ventes de boissons au cannabis	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Vente de produits de détail	29 273	3 330	32 603	29 316	465	29 781
Vente de produits thérapeutiques	430	–	430	774	–	774
Vente de produits en gros	49	–	49	340	–	340
Ventes à l'international	–	–	–	–	–	–
Total des produits tirés de la vente de marchandises	29 752	3 330	33 082	30 430	–	30 895

Pour les périodes de neuf mois closes les	30 avril 2021			30 avril 2020		
Source de revenus	Ventes de cannabis, sauf les boissons	Ventes de boissons au cannabis	Total	Ventes de cannabis, sauf les boissons	Ventes de boissons au cannabis	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Vente de produits de détail	104 587	10 280	114 867	70 549	465	71 014
Vente de produits thérapeutiques	1 508	–	1 508	2 655	–	2 655
Vente de produits en gros	559	–	559	340	–	340
Ventes à l'international	3 125	–	3 125	–	–	–
Total des produits tirés de la vente de marchandises	109 779	10 280	120 059	73 544	–	74 009

Le total des produits tirés de la vente de marchandises est présenté après déduction du montant de la provision constituée à l'égard des retours sur ventes et des concessions de prix. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 avril 2021, la Société a inscrit des montants respectifs de 936 \$ et de 2 474 \$ (1 950 \$ et 5 370 \$ au 30 avril 2020) au titre des provisions pour retours sur ventes et des concessions de prix, montant net.

30. Information sectorielle

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation important. Toutes les immobilisations corporelles et incorporelles sont situées au Canada.

31. Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Le tableau suivant présente l'activité des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de la Société pour les périodes indiquées :

<i>Pour les périodes de neuf mois closes les</i>	30 avril 2021	30 avril 2020
	\$	\$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Recouvrements d'impôts	–	(6 023)
Amortissement des immobilisations corporelles	4 369	4 890
Amortissement des immobilisations corporelles dans le coût des marchandises vendues	1 502	2 313
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 043	3 690
Perte (profit) sur les débentures convertibles	(746)	3 253
Profit latent découlant des variations de la juste valeur des actifs biologiques	(35 616)	(21 378)
Ajustement latent lié à la juste valeur des placements	(1 204)	8 535
Amortissement des frais de financement différés	793	–
Produits d'intérêts courus	4 890	6 850
Désactualisation des débentures convertibles	2 956	–
Profit (perte) sur placements	–	1 444
Amortissement de la licence et redevances payées d'avance	118	301
Radiation des stocks et des actifs biologiques	1 001	2 838
Dépréciation (réévaluation positive) des stocks à la valeur de réalisation nette	–	39 311
Montants de la juste valeur réalisée inclus dans les stocks vendus	17 619	21 362
Perte sur les participations dans des entreprises associées et des coentreprises	5 902	4 468
Rémunération à base d'actions	12 000	22 237
(Profit) perte à la réévaluation des instruments financiers	9 587	(7 966)
Pertes de valeur	(662)	251 070
Perte sur contrat déficitaire	–	3 000
Perte sur les actifs à long terme et perte liée à la cession d'immobilisations corporelles	1 339	3 734
Profit à la sortie d'un contrat de location	(789)	–
Total des éléments sans effet sur la trésorerie	24 102	343 929
Variation des éléments du fonds de roulement d'exploitation hors trésorerie		
Créances clients	347	2 873
Taxes à la consommation à recouvrer et autres débiteurs	5 648	(1 479)
Charges payées d'avance	(1 851)	5 170
Stocks	(36 768)	(87 243)
Actifs biologiques	33 965	22 168
Créditeurs et charges à payer	6 269	(1 866)
Droits d'accise à payer	(2 806)	727
Total du fonds de roulement d'exploitation hors trésorerie	4 804	(59 650)

L'information supplémentaire sur les flux de trésorerie se présente comme suit :

	Pour la période de neuf mois close le 30 avril 2021	Pour l'exercice clos le 31 juillet 2020
	\$	\$
Immobilisations corporelles comptabilisées dans les créditeurs	4 150	19 751
Entrées d'actifs au titre des droits d'utilisation	–	24 405
Coûts d'emprunt inscrits à l'actif	1 269	2 385
Intérêts versés	2 409	2 527

32. Information correspondante

La Société a reclassé les pertes de valeur sur les stocks dans le coût des marchandises vendues afin d'être conforme à la présentation actuelle. Le montant est présenté à la note 6. La Société a reclassé les stocks d'extraits achetés des extraits afin d'être conforme à la présentation actuelle; le montant est présenté à la note 6.

33. Impôts sur le résultat

Le taux d'imposition effectif de la Société était de 0 % pour la période de neuf mois close le 30 avril 2021 (1,57 % au 30 avril 2020). Le taux d'impôt effectif diffère du taux prévu par la loi en raison surtout du fait qu'aucun actif d'impôt différé n'est comptabilisé.

34. Événements postérieurs à la date de clôture

Acquisition de Zenabis Global Inc.

Le 15 février 2021, la Société a conclu une convention d'arrangement définitive avec Zenabis Global Inc. (« Zenabis ») aux termes de laquelle elle cherche à acquérir toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Zenabis dans le cadre d'une opération entièrement en actions. Le 13 mai 2021, les actionnaires de Zenabis ont tenu une assemblée extraordinaire au cours de laquelle la transaction a été approuvée par voie de résolution spéciale. L'acquisition a été finalisée le 1^{er} juin 2021 au moyen d'un plan d'arrangement.

Le 1^{er} juin 2021, toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Zenabis ont été acquises et converties en 17 579 336 actions de HEXO selon le ratio d'échange prescrit de 0,01772, donnant ainsi droit à chaque ancien actionnaire de Zenabis à 0,01772 action ordinaire de HEXO pour chaque action ordinaire de Zenabis détenue. La valeur estimative des actions acquises est de 151 358 \$.

La transaction devrait être traitée comme une acquisition d'entreprise conformément à IFRS 3 et comptabilisée selon la méthode de l'acquisition.

Placements au cours du marché jusqu'à 150 M\$

Le 11 mai 2021, la Société a lancé un programme d'émissions d'actions au cours du marché (le « programme ACM ») lui permettant d'émettre et de vendre à l'intention du public, à l'occasion et à sa discrétion, jusqu'à 150 000 \$ (ou l'équivalent de ce montant en dollars américains) de ses actions ordinaires de la Société (les « actions ordinaires »).

La Société prévoit utiliser le produit net du programme ACM pour les besoins généraux de l'entreprise, lesquels peuvent inclure : i) les coûts associés aux plans d'expansion de la Société aux États-Unis, y compris l'acquisition envisagée d'une installation dans l'État du Colorado ainsi que sa modernisation et son amélioration subséquentes; ii) les dépenses d'investissement, y compris les dépenses d'investissement qui financeraient les améliorations supplémentaires aux chaînes de production de l'installation de la Société située à Belleville, en Ontario; iii) les acquisitions futures potentielles; iv) le fonds de roulement, y compris la reconstitution des ressources de trésorerie et du fonds de roulement existants qui serviront à financer certains coûts de transaction et d'intégration et les remboursements minimaux de la dette liés à l'acquisition proposée par la Société de Zenabis et v) le remboursement de dettes supplémentaires payables par Zenabis.

La Société a réuni environ 16 897 \$ et 24 852 \$ US avec l'émission respective de 2 298 901 et de 4 075 025 actions ordinaires.

Convention d'arrangement définitive visant l'acquisition de 48North Cannabis Corp. (« 48North »)

Le 17 mai, la Société a conclu une convention d'arrangement définitive (la « convention d'arrangement de 48North »), sous réserve de l'approbation des actionnaires de 48North, aux termes de laquelle elle a l'intention d'acquérir, au moyen d'un plan d'arrangement approuvé par le tribunal en vertu de la *Business Corporations Act* (Colombie-Britannique), toutes les actions ordinaires émises et en circulation de 48North dans le cadre d'une opération entièrement en actions dont la valeur était d'environ 50 000 \$ au 17 mai 2021 (l'« opération de 48North »). Aux termes de la convention d'arrangement de 48North, les actionnaires de 48North devraient recevoir 0,02366 action ordinaire de HEXO en échange de chaque action ordinaire de 48North détenue (le « ratio d'échange de 48North »).

L'opération de 48North a été approuvée à l'unanimité par le conseil d'administration de la Société et par celui de 48North (dans le cas du conseil d'administration de 48North, après avoir reçu la recommandation unanime d'un comité spécial formé aux fins de l'opération de 48North). L'opération de 48North devra être approuvée par au moins 66 2/3 % des voix exprimées par les actionnaires de 48North présents à une assemblée extraordinaire qui aura lieu à une date future à déterminer.

L'opération de 48North prévoit également que HEXO accorde à 48North un prêt-relais garanti subordonné de 5 000 \$ assorti d'une échéance de 6 mois dans les 30 jours suivant la signature de la convention d'arrangement pour financer les besoins en fonds de roulement à court terme de 48North.

La convention d'arrangement de 48North comprend des dispositions usuelles, y compris des dispositions de non-sollicitation, sous réserve du droit de 48North d'accepter une meilleure proposition dans certaines circonstances, HEXO disposant d'une période de cinq jours ouvrables pour exercer le droit d'égaliser une meilleure proposition. La convention d'arrangement de 48North prévoit également des frais de résiliation de 2 000 \$ payables par 48North à HEXO si l'opération de 48North devait être résiliée dans certaines circonstances précises, ainsi que le paiement réciproque d'une provision de remboursement si l'opération de 48North devait être résiliée par l'une des parties dans d'autres circonstances précises.

La transaction de 48North devrait être traitée comme une acquisition d'entreprise conformément à IFRS 3 et comptabilisée selon la méthode de l'acquisition.

Placement de billets convertibles garantis de premier rang d'un capital de 360 M\$ US

Le 27 mai 2021, la Société a réalisé un placement de billets convertibles garantis de premier rang d'un capital total de 360 M\$ US (les « billets ») directement auprès d'un acquéreur institutionnel et de certains de ses sociétés affiliées ou fonds connexes (collectivement, l'« acquéreur »).

Les billets ont été vendus à un prix d'achat de 327,6 M\$ US, représentant environ 91,0 % du capital. Ils viendront à échéance le 1^{er} mai 2023. Sous réserve de certaines limitations, les billets seront convertibles en actions ordinaires librement négociables de la Société au gré de l'acquéreur et, sous réserve de certaines conditions et limitations, au gré de la Société. Si les billets n'ont pas été auparavant convertis, tous les remboursements du capital de ceux-ci seront effectués à un prix égal à 110 % du capital des billets remboursés. Les billets ne porteront pas d'intérêt, sauf en cas de défaut. Les billets seront émis sous forme nominative, sans coupons, aux termes d'un acte de fiducie daté du 27 mai 2021.

À la clôture du placement, 70 % du produit net a été entiercé auprès d'un tiers. Les fonds entiercés peuvent être libérés si certaines conditions relatives à la convention définitive de Redecan proposée sont remplies (ci-après). Si les conditions de libération sont remplies avant le 1^{er} décembre 2021, les fonds entiercés et l'intérêt gagné sur ceux-ci seront remis à HEXO et serviront à finaliser l'acquisition de Redecan.

La Société prévoit utiliser la majeure partie du produit net du placement pour financer l'acquisition de Redecan.

Convention définitive visant l'acquisition de Redecan

Le 28 mai 2021, la Société a conclu un contrat d'achat d'actions définitif (le « contrat d'achat d'actions ») en vue d'acquérir toutes les actions en circulation des entités qui exercent les activités de Redecan, le premier producteur privé autorisé du Canada, pour un prix d'achat de 925 M\$ payable en trésorerie et par l'entremise de l'émission d'actions ordinaires de HEXO, sous réserve de certains ajustements usuels (l'« opération de Redecan »).

Selon les termes du contrat d'achat d'actions, le prix d'achat de 925 M\$ sera versé aux actionnaires de Redecan comme suit : 400 M\$ de la contrepartie est payable à la clôture en trésorerie et 525 M\$ est payable à la clôture sous forme de l'émission d'actions ordinaires de HEXO à un prix implicite par action de 7,53 \$.

En vertu des règles de la TSX, l'opération de Redecan doit être approuvée par une majorité simple des actionnaires de HEXO. HEXO prévoit de convoquer une assemblée des actionnaires en août 2021 dans le but de soumettre l'opération de Redecan à l'approbation des actionnaires. L'opération de Redecan a été approuvée à l'unanimité par le conseil d'administration de HEXO.

L'opération de Redecan devrait être traitée comme une acquisition d'entreprise conformément à IFRS 3 et comptabilisée selon la méthode de l'acquisition.